

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-28
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle technique Patrimoine Aménagement et Développement territorial

Service en charge : Architecture Patrimoine Etudes de projets, Transition écologique, Développement durable

Objet : Attribution et versement de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2023 aux associations patrimoniales – Approbation de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association dénommée « Société d'Histoire de Firminy et environs »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment en son article L2121-29 ;

Vu l'article L2541-12-10^{ème} alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu les dossiers de demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2023 déposés respectivement par les associations dénommées : « Association Le Corbusier pour l'Eglise de Firminy-Vert », « Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire », « Société d'Histoire de Firminy et Environs »,

Considérant l'intérêt de soutenir les associations patrimoniales dans leurs actions de conservation et de valorisation du Patrimoine Appelou,

Considérant que les demandes de subventions sont d'un montant égal ou supérieur à 1.000 € conformément à la procédure mise en place à la Ville de Firminy ; savoir :

- Pour l'Association dénommée « Association Le Corbusier pour l'Eglise de Firminy-Vert » la somme de : 1.000 € (organisation de manifestations sur l'art sacré en particulier à L'Eglise Saint-Pierre de Firminy-Vert et participation à des expositions en collaboration avec Saint-Etienne Tourisme / Site Le Corbusier),
- Pour l'Association dénommée « Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire » la somme de : 2.000 € (gestion et animation de la collection rare et importante d'anciens véhicules du corps des sapeurs-pompiers permettant au public de découvrir une partie de l'héritage de cette corporation),
- Pour l'Association dénommée « Société d'Histoire de Firminy et Environs » la somme de : 42.000 € (Organisation de visites et de manifestations autour du patrimoine de Firminy et de ses environs / Animation et gestion de l'Ecomusée des Bruneaux). Le montant de cette subvention nécessite la passation d'une convention de partenariat avec cette association, dont le projet est rapporté en annexe,

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-28
Référence Nomenclature n°7.5

Considérant qu'à travers leurs actions proposées au public Appelou et aux visiteurs extérieurs, lesdites Associations participent à la vie locale et contribuent ainsi au rayonnement de la Ville,

Vu le projet de convention d'objectifs et de partenariat entre l'association dénommée « Société d'Histoire de Firminy et Environs » et la Ville de Firminy tel que rapporté en annexe,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement en deux termes égaux d'une subvention de fonctionnement d'un montant de :
 - o 1.000 € au bénéfice de l'Association dénommée « Association Le Corbusier pour l'Eglise de Firminy-Vert »,
 - o 2.000 € au bénéfice de l'Association dénommée « Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire »,
 - o 42.000 € au bénéfice de l'Association dénommée « Société d'Histoire de Firminy et Environs »,
- Approuver le projet de convention de partenariat entre la « Société d'Histoire de Firminy et Environs » et la Ville de Firminy,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres présents,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement en deux termes égaux d'une subvention de fonctionnement d'un montant de :
 - o 1.000 € au bénéfice de l'Association dénommée « Association Le Corbusier pour l'Eglise de Firminy-Vert »,
 - o 2.000 € au bénéfice de l'Association dénommée « Musée des Sapeurs-Pompiers de la Loire »,
 - o 42.000 € au bénéfice de l'Association dénommée « Société d'Histoire de Firminy et Environs »,
- **APPROUVE** la convention d'objectifs et de moyens entre la « Société d'Histoire de Firminy et Environs » et la Ville de Firminy,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 31 janvier 2023


Le Maire
Julien LUYA

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 31 JANVIER 2023

Attribution et versement de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2023 aux associations patrimoniales – Approbation de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association dénommée « Société d'Histoire de Firminy et environs »

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 24 Janvier 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 31 Janvier 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18 h 20), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADÓ Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla, M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 15), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan (à partir de 18 h 29), Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Ariette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, Mme PORTAILLER Chantal (jusqu'à 22 h 22), M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle (à partir de 18 h 16), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CHALAND Christophe à M. MADÓ Patrick (jusqu'à 18 h 20), M. ZEDDA Marc à CHANUT Robert (à partir de 18 h 15), M. GRANGE Gaëtan à Mme CAMOSSO Jacqueline (jusqu'à 18 h 29), Mme BERTOLETTI Christiane à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent (à partir de 22 h 22), Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc (jusqu'à 18 h 16).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MAISONNEUVE Marie.

ABSENT : M. CHANUT (jusqu'à 18 h 15), M. ZEDDA Marc (jusqu'à 18 h 15), Mme CREGO Tiffanie.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 30
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de membres absents : 1
Nombre de votants : 32

